

Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 5 mars 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel

Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Faisant suite à la décision D-2020-018 de la Régie de l'énergie (la Régie) rendue dans le cadre du dossier mentionné en objet, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) dépose les documents suivants :

- Preuve complémentaire – Raccordement des Îles-de-la-Madeleine (HQD-4, document 3) ;
- Une mise à jour des coûts évités en énergie et en puissance (HQD-4, document 4) ;
- Le potentiel technico-économique de la GDP (HQD-4, document 5).

Veillez prendre note que le Distributeur dépose également les prévisions de prix de la puissance par ESAI Power LLC, lesquelles sont utilisés pour la détermination du coût évité en puissance de court terme. Pour les motifs apparaissant à l'affirmation solennelle de ESAI Power LLC, il est demandé à la Régie de se prévaloir des dispositions de l'article 30 de la Loi sur la régie de l'énergie afin d'interdire la divulgation, la publication ou la diffusion du tableau 1 de la pièce HQD-4, document 4.

Les originaux suivront sous peu.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/jg

p.j.
c.c. intervenants (par courriel seulement)